

Province de Québec
Municipalité d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 14 juin 2010

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Amherst tenue le 14^e jour du mois de juin 2010, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Denise Charlebois
Carole Martineau	

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. le conseiller Yves Duval est absent, son absence est motivée.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

PENSÉE DU MOIS : Un diamant avec quelques imperfections est préférable à une simple pierre sans défaut. (Anonyme)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 14 juin 2010

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 10 mai 2010

Résolutions numéros 88-10 à 111-10 inclusivement et modification à la résolution numéro 81-10.
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de mai 2010 :
Chèques fournisseurs numéros 210295 à 210398 inclusivement pour un montant de 131 381,06 \$; chèques salaires et rémunération du conseil numéros 6894 à 6983 pour un montant de 33 534,93 \$
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - a) Fédération Québécoise des municipalités, congrès annuel 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010
 - b) Conservation des documents semi-actifs
 - c) Contrôle des insectes piqueurs 2010, dépôt du rapport d'activités de GDG environnement au 28 mai 2010
 - d) Bassin versant Lac-des-Plages, résolution désignant un représentant

- e) Mutuelle des Municipalités du Québec, dépôt du rapport annuel 2009
 - f) Poste de la Sûreté du Québec, MRC des Laurentides, demande de participation financière au camp d'été « La Ripousse »
 - g) Kanata Écovillage et Bois rond, demande de participation au Festival de la terre du 26 juin 2010
 - h) Remplacement d'un poste aux travaux publics.
Ajustement salarial poste entretien de bâtiments
 - i) Dépôt d'un règlement de fonctionnement avec les associations, avis de motion
 - j) Panneaux d'affichage
 - k) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2010-11, subvention discrétionnaire du député.
- 7- Sécurité publique
- a) Rapport mensuel du directeur d service d'incendie
- 8- Voirie municipale
- a) Contrat de réfection de la rue St-Louis, erreur de l'ingénieur : montant dû à ABC Rive-Nord
- 9- Hygiène du milieu
- a) Dépôt des soumissions pour camion et benne pour la collecte des déchets.
- 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- a) Démission de Claude Allard à titre de membre du CCU
 - b) Demande de dérogation mineure DM01-2010 déposée par Monique Nantel
 - c) Demandes de permis de lotissement , contribution pour fins de parcs
- 11- Loisirs et culture
- 12- Histoire et patrimoine
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)
- 14- Période de question(s)
- 15- Levée de la séance

RÉS 112-10 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Daniel Lampron

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 10- d) Avis de motion, règlement pour le contrôle des descentes publiques de bateaux

11- a) Embauche d'une aide monitrice

b) Utilisation de la maison des loisirs pour le service de garde

13- a) Internet haute vitesse, suivi du dossier

Et en retranchant le point 6- j) Panneaux d'affichage.

Adoptée à la majorité.

RÉS 113-10 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2010, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 10 mai 2010 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 88-10 à 111-10 inclusivement.

De plus, que la résolution numéro 81-10 adoptée lors de la séance ordinaire du 12 avril 2010 soit modifiée comme suit :

Que le directeur général M. Bernard Davidson soit mandaté pour demander des soumissions publiques pour la fourniture d'un camion **neuf** de marque Freightliner, modèle M2 106 pour la collecte des ordures, **année 2007**, lequel..

Adoptée à la majorité.

RÉS 114-10 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2010

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés du mois de mai 2010 : chèques fournisseurs numéros 210295 à 210398 inclusivement pour un montant de 131 381,06\$ Et chèques salaires et rémunération du conseil numéros 6894 à 6983 pour un montant de 33 534,93 \$.

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

RÉFECTION DU CHEMIN ROCKWAY VALLEY, SUIVI DU DOSSIER

M. Sylvain Pagé, député de Labelle, a fait parvenir à la municipalité une copie de la lettre qu'il adressait au ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, concernant la réfection du chemin Rockway Valley. Suite à l'évaluation des coûts faite par Amherst et Huberdeau qui sont de l'ordre de 3 116 370 \$, M. Pagé propose une répartition de 1 616 370 \$ provenant des municipalités, 1 100 000 \$ du budget discrétionnaire des ministres et de 400 000 \$ du discrétionnaire du député.

RÉS 115-10 : INSCRIPTION AU FORUM RÉGIONAL SUR LES LACS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que Mme Carole Martineau soit mandatée pour représenter la municipalité au Forum régional sur les lacs qui se tiendra les 17 et 18 juin à Val-David et que les frais de déplacement soient à la charge de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La municipalité recevra un montant de 4 360,66 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles. En 2010, la part de la performance dans le calcul de la subvention augmente de 20 % à 40 %.

RÉS 116-10 : INSCRIPTIONS AU TOURNOI DE GOLF DE LA MRC DES LAURENTIDES, AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que mesdames les conseillères Denise Charlebois et Carole Martineau soient mandatées pour représenter la municipalité et participer au tournoi de golf de la MRC des Laurentides qui se tiendra le 1^{er} septembre 2010 à Val-Morin. M. le maire Bernard Lapointe participera au souper seulement.

Que les frais d'inscription et de déplacement soient à la charge de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

COMMENTAIRES DE LA MRC DES LAURENTIDES SUR LES PLANS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Après avoir pris connaissance des commentaires faits par la MRC des Laurentides aux exploitants de l'industrie forestière, le conseil demande qu'une lettre soit expédiée à la MRC pour l'informer que la municipalité entend faire respecter son règlement sur le transport lourd. En l'occurrence, du bois en provenance d'une autre municipalité ne devra pas transiter par Amherst.

DEMANDE DE LA FALMA POUR ESPACE DE BUREAU ET HÉBERGEMENT WEB

Le président de la FALMA, M. Michel Simard, a adressé à la municipalité une demande pour obtenir un espace de bureau au centre communautaire ou à la bibliothèque de Vendée ainsi que l'hébergement sans frais du site web de la FALMA auprès du fournisseur de services internet de la municipalité. Le directeur général validera la faisabilité auprès de la MRC des Laurentides qui héberge les sites internet des municipalités.

ÉLECTIONS SIMULTANÉES MUNICIPALES/SCOLAIRES, SUIVI DU DOSSIER

Une forte opposition au projet a été faite par les unions municipales ainsi que par les municipalités. De plus, le directeur général des élections a recommandé que les élections municipales et scolaires se tiennent le même jour mais dans des lieux différents.

RÉS 117-10 : INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM ET AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le maire M. Bernard Lapointe et la conseillère Mme Carole Martineau soient autorisés à assister au congrès 2010 de la Fédération Québécoise des Municipalités les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010 et que tous les frais inhérents soient à la charge de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

RÉS 118-10 : CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS, CONSERVATION DES DOCUMENTS PERMANENTS ET AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Considérant le peu d'espace dont la municipalité dispose dans la voûte pour la conservation de ses archives;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la municipalité utilise les services du Centre de documents semi-actifs (CDSA) pour la conservation de ses documents à conservation permanente.

Adoptée à la majorité.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS, DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE GDG ENVIRONNEMENT

Le rapport d'activités de GDG Environnement au 28 mai démontre une réduction de la nuisance qui se situe entre 88 % et 96 %.

RÉS 119-10 : COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LAC-DES-PLAGES, DÉSIGNATION DE LA REPRÉSENTANTE D'AMHERST

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la conseillère Mme Carole Martineau soit mandatée pour représenter la municipalité auprès du comité de bassin versant du lac des Plages.

Adoptée à la majorité.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a déposé son rapport annuel 2009. La MMQ est en bonne santé financière, l'avoir des membres-sociétaires totalise 16,6 M\$, soustraction faite du versement de la ristourne de 3,5 M\$.

RÉS 120-10 : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU CAMP D'ÉTÉ DE LA S.Q.

Considérant qu'au moins quatre jeunes de la municipalité bénéficient chaque année de ce camp d'été;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Qu'une aide financière de 200 \$ soit octroyée au Camp des jeunes SQ/Club Richelieu La Ripousse. Adoptée à la majorité.

RÉS 121-10 : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FESTIVAL DE LA TERRE

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Qu'un montant de 200 \$ soit octroyé à Kanata Écovillage et Bois rond pour l'organisation du Festival de la Terre, événement offert gratuitement au public le 26 juin 2010.

Adoptée à la majorité.

RÉS 122-10 : REMPLACEMENT D'UN POSTE AUX TRAVAUX PUBLICS

Considérant que le poste de manœuvre-opérateur-chauffeur devenu vacant suite à la démission de M. Martin Paiement doit être remplacé dans les meilleurs délais et que des candidatures ont été demandées à cet effet;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Qu'un comité de sélection soit formé du directeur général, du directeur des travaux publics et du conseiller responsable des travaux publics M. Gaston Beaulieu et que le directeur général, M. Bernard Davidson, soit autorisé à procéder à l'embauche du candidat choisi aux conditions du marché.

Adoptée à la majorité

RÉS 123-10 : AJUSTEMENT SALARIAL DU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le salaire du poste de préposé à l'entretien des bâtiments soit majoré à 15,50 \$ l'heure.

Adoptée à la majorité.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS

Mme la conseillère Carole Martineau donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement accompagné d'une dispense de lecture, régissant le fonctionnement et l'attribution budgétaire aux organismes.

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2010-2011

Le député de Labelle, M. Sylvain Pagé, a recommandé l'octroi d'une subvention de 25 000 \$ à la municipalité dans le cadre de ce programme.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de mai, il y a eu 5 interventions incendie et 6 des premiers répondants.

RÉS 124-10 : CONTRAT DE RÉFECTION DE LA RUE ST-LOUIS, AUTORISATION DE PAIEMENT À ABC RIVE-NORD INC.

Considérant qu'en décembre 2009, André Pilon ingénieur a commis une erreur dans le calcul des sommes dues par la municipalité à ABC Rive-Nord pour la réfection du trottoir de la rue St-Louis ;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

DE payer à ABC Rive-Nord les sommes dues après correction de la facture et du certificat d'acceptation des travaux.

Adoptée à la majorité.

RÉS 125-10 : ACHAT D'UN CAMION FREIGHTLINER NEUF 2007 ET D'UNE BENNE À ORDURES RECONDITIONNÉE, OCTROI DU CONTRAT

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil accepte la soumission et octroie le contrat à Camion A & R Dubois Inc. étant le seul soumissionnaire conforme pour la fourniture d'un camion Freightliner neuf, année 2007, et d'une benne à ordures reconditionnée conformément au devis qui fait partie intégrante de la présente résolution, au prix de 122 000 \$ plus taxes.

Adoptée à la majorité.

RÉS 126-10 : DÉMISSION DE M. CLAUDE ALLARD À TITRE DE MEMBRE DU CCU

Considérant que M. Claude Allard a remis sa démission à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le conseil accepte la démission de M. Allard et le remercie chaleureusement pour son implication et sa participation au CCU ces trois dernières années.

Adoptée à la majorité.

RÉS 127-10 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONIQUE NANTEL

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro DM01-2010 déposée par Mme Monique Nantel et concernant le 2479 chemin du Lac-Cameron qui consiste à implanter un garage privé à 60 cm de la ligne de rue au lieu du 2,4 mètres requis.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être refusée pour une question de sécurité, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la demande de dérogation mineure DM01-2010 soit refusée.
Adoptée à la majorité.

PROJETS DE LOTISSEMENTS, CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant que le conseil ne dispose pas de toutes les informations lui permettant de prendre une décision éclairée sur le choix de la contribution pour fins de parcs, les demandes seront dorénavant référées au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT RÉGISSANT LE CONTRÔLE DE MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS MOTEUR ET DES DESCENTES PUBLIQUES

Mme la conseillère Carole Martineau donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement régissant le contrôle de mise à l'eau des embarcations moteur et des descentes publiques.

RÉS 128-10 : PARTICIPATION À UN PROGRAMME D'INTÉGRATION AU TRAVAIL D'EMPLOI QUÉBEC ET EMBAUCHE D'UNE AIDE MONITRICE

Considérant qu'Emploi Québec peut défrayer 55 % du salaire avant avantages sociaux dans le cadre de ce programme d'intégration au travail;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que Sarah Boisvert soit engagée comme aide monitrice au camp de jour 2010, au taux horaire de 9,50 \$, pour une semaine de travail de 20 heures.

Que le directeur général M. Bernard Davidson ou en son absence la directrice générale adjointe Mme Hélène Dion soient mandatés pour représenter la municipalité auprès d'Emploi Québec et d'y être aussi signataires autorisés.

Adoptée à la majorité

RÉS 129-10 : AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE LA MAISON DES LOISIRS

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil autorise l'école Le Carrefour à utiliser la maison des loisirs pour le service de garde, entre 7h00 et 8h00 le matin, durant la période scolaire.

Adoptée à la majorité.

INTERNET HAUTE VITESSE, SUIVI DU DOSSIER

Le directeur dresse un portrait de la situation : la demande de subvention a été acheminée au MAMROT. Le gouvernement a modifié les critères entre temps et la municipalité devra aller en appel d'offres pour la fourniture du service. Le gouvernement du Canada s'apprête aussi à débloquer des crédits pour le branchement de la haute vitesse ce qui explique en partie, d'après le directeur général, le temps d'attente que nous connaissons.

RÉS 130-10 : RÉSOLUTION DE REMERCIEMENTS À L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES DU FESTIVAL WESTERN

Proposé par M. le maire Bernard Lapointe

Que le Conseil offre ses plus sincères remerciements aux organisateurs ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à faire du Festival western 2010 une telle réussite.

Adoptée à l'unanimité.

RÉS 131-10 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, sec.-trésorière adj. et dga